

Communauté Urbaine Marseille
Provence Métropole
Monsieur Jean-Luc Bertoglio
Directeur Général des Services
Le Pharo
58, Boulevard Charles Liron
13007 - Marseille

V/Réf.

N/Réf. 130809 EVE CUM 029

Envoyée par bordereau EVE 00130 MER

PJ : lettre reçue de la LPO

Fos-sur-Mer, le 13 août 2009

Objet : Convention de Délégation de Service Public pour la conception, le financement, la réalisation et l'exploitation d'un Centre multifilières de traitement des déchets ménagers de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole à Fos-sur-Mer (CUMPM) – **Faucons Crécerelles**

Monsieur Bertoglio,

Faisant suite à notre courrier du 11 août, ci-joint veuillez trouver la lettre reçue de la Ligue pour la Protection des oiseaux.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Bertoglio, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Luis de la Parte

Directeur Général EveRé

EveRé SAS

Zone industrielle de Fos sur Mer – Route quai Minéralier – Lieu dit Caban Sud – 13270 Fos sur Mer - Tél. : (33) 4 42 02 35 40 – Fax : (33) 4 42 02 35 89
SAS au capital de 29 000 000 Euros – RCS Montpellier 483 665 873 – Code APE 3821Z

Madame Jonane Deideri
787, avenue de Varage
13920 St Mitre les Remparts

COPIE

12 AOUT 2009

000077

à
Monsieur Le Directeur Général
d'Eve R'e

Monsieur Le Directeur,

La Ligue pour la protection des Oiseaux et même
même vous remercies de votre gentille lettre.
Nous avons essayé de résoudre au mieux l'avenir
de la nichée de Faucons. Tout s'est bien
terminé, nous en sommes très heureux.

Je vous fais parvenir une plaquette de conseils
pour venir en aide aux orillons, ainsi que
celle de notre Groupe Ouest Etang de Bène.

Je suis toujours à l'écoute pour essayer de
résoudre les problèmes dans les meilleures
conditions. Très cordialement toujours me joindre.

Veuillez accepter, Monsieur le Directeur,
l'assurance de mes sentiments dévoués.

J. e. d.

Au printemps, les oisillons tombent parfois du nid !

Quelques conseils pratiques en cas de découverte d'un oisillon

- **Ne recueillez un jeune oiseau que s'il est manifestement blessé** (aile pendante, trace de saignement, impossibilité de se tenir sur ses pattes).

- **Si l'oisillon ne semble pas pouvoir s'envoler mais sautille** de branche en branche ou volète au dessus du sol, ne faites rien. Il ne lui faudra que peu de temps avant de pouvoir atteindre les hautes branches tout seul. Si vous l'avez déjà recueilli, remettez-le vite où vous l'avez trouvé. S'il se trouve en un lieu particulièrement exposé, essayez de le mettre dans une haie, un buisson...

- **S'il s'agit d'un petit passereau (excepté merles et grives)** : ils voient très mal à leur sortie du nid et essaient de suivre leurs parents qui cherchent des aliments. Le plus sage est, si possible, de les replacer dans leur nid. Les oiseaux ont un odorat très peu développé et même si vous avez touché l'oisillon, les parents ne l'abandonneront pas !

- **S'il s'agit d'un rapace nocturne (chouette, hibou)** : pour la plupart, les jeunes chouettes et hiboux quittent le nid très tôt. Mettez des gants pour vous protéger des serres et du bec et placez l'oiseau en hauteur sur une branche, un muret : ses cris durant la nuit permettront aux parents de le localiser et de lui apporter sa nourriture.

- **Dans le cas des martinets et hirondelles**, il est rarement possible de replacer l'oiseau dans son nid, recueillez l'oisillon et installez-le dans l'obscurité et au chaud, dans un carton préalablement percé de trous, le fond tapissé de journaux, et contactez le centre de sauvegarde le plus proche.

- Dans tous les cas :

Manipulez l'oisillon le moins possible (risque d'abîmer son plumage de façon durable).

Ne lui donnez ni lait ni pain (le lait est indigeste : les oiseaux ne possèdent pas les enzymes permettant de digérer les protéines de lait, il est donc toxique pour les oiseaux. Quant au pain et autres biscottes, la farine qui sert à les fabriquer n'est pas un élément nutritif pour l'oiseau. Le pain gonfle dans l'intestin et provoque des occlusions intestinales, et le sel qu'il contient est toxique pour les oiseaux).

Ne le forcez pas à boire (risque de lui introduire de l'eau dans les poumons).

Ne placez jamais l'oiseau dans une cage (il s'y agiterait et s'y blesserait) mais dans une boîte pourvue d'un couvercle et percée de nombreux trous pour qu'il puisse respirer.

En attendant de le transférer, laissez-le dans un lieu calme à l'ombre et sans courant d'air et avisez le centre de soins le plus proche !

J.M. DEIDERI
LPO
Groupe Ouest
Etang de Berre

04.42.44.04.69

LES FOUS DE BASSAN

Ils sont les héros de l'aventure propre au groupe Ouest Etang de Berre. Après maintes péripéties, quatre fous de bassan se sont installés dans le port de Carry-le-Rouet début 2006, sur un radeau installé par les bénévoles de la LPO. Fin juin, les efforts des bénévoles étaient récompensés par la naissance d'un adorable poussin, baptisé Ferdinand. Il passa l'été sous haute surveillance, son statut de premier fou de bassan né en Méditerranée lui réservant les honneurs des ornithologues et des plaisanciers de Carry. Le jeune oiseau fut bagné, pesé, mesuré... Impossible de passer inaperçu dorénavant. Le 30 septembre 2006, Ferdinand s'est jeté à l'eau, vers le grand large. Grand moment d'émotion pour tous !

En 2007, l'aventure recommence sur un tout nouveau radeau de la LPO !

A terme, les bénévoles espèrent que les oiseaux iront nicher ailleurs, dans un environnement plus sauvage qui les préserverait de la curiosité des hommes. En attendant, il faut faire comme eux le souhaitent et les aider à ce qu'ils ont tout se passe pour le mieux...

Un challenge que relève le groupe chaque année !



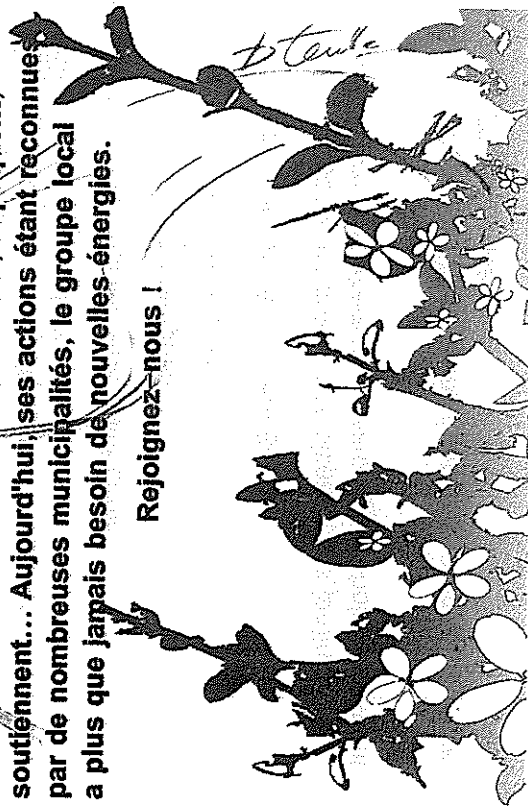
Ligue pour la Protection des Oiseaux

GRUPE OUEST ETANG DE BERRE

La Ligue pour la Protection des Oiseaux, association née en 1912, a pour but « la protection des oiseaux et des écosystèmes dont ils dépendent, et en particulier la faune et la flore qui y sont associées », et plus globalement la biodiversité.

Sur le terrain, les actions de la LPO sont relayées par des antennes et des groupes locaux, animés par des bénévoles. Depuis 2004, le territoire ouest de l'Etang de Berre a la chance de compter un relais local (le OUEB). Sous la responsabilité de Josiane Deideri, plusieurs bénévoles s'investissent dans des actions purement ornithologiques ou pédagogiques. Profitant de toutes les manifestations locales, ils sensibilisent, expliquent, soutiennent... Aujourd'hui, ses actions étant reconnues par de nombreuses municipalités, le groupe local a plus que jamais besoin de nouvelles énergies.

Rejoignez-nous !



REUNIONS

Le premier mardi de septembre, novembre, janvier, mars et mai, au domicile de Josiane et Marcel Deideri, au 863, avenue de Varage à St Mitre les Remparts. Parking à proximité.

Au cours des réunions, toujours très conviviales, informations sur l'actualité régionale, discussions sur les actions à mener, sorties à programmer, visionnage de films ou de reportages photos... A partir de septembre 2007, possibilité d'y adjoindre des conférences.

ANIMATIONS

- Journée Ramsar : nettoyage de l'étang de Rassuen, exposition sur les oiseaux d'eau ...
- Nuit de la chouette : exposition sur les rapaces nocturnes, animations avec les scolaires...
- Festival de Camargue à Port Saint Louis
- Salon Nautique de Martigues
- Journée du patrimoine à Istres
- Journée de Castillon à Port-de-Bouc
- animations scolaires autour des oiseaux des jardins : reconnaissance des différents oiseaux, les nichoirs, comment les nourrir...
- Exposition sur les thématiques annuelles, et mise en place d'actions de sensibilisation

ACTIONS

- comptage des oiseaux d'eau sur les étangs du territoire
- veille sur les affaires locales concernant les oiseaux, comme la protection des martinets et des pigeons à Miramas
- organisation du transport d'oiseaux blessés vers les centres de sauvegarde de Buoux ou Pont de Gau.
- mise en place de sorties ornithologiques sur le territoire ou au delà de ses limites : St Blaise, le Vigneirat, ...
- vente de cds sur les fous de bassan ou de tee-shirts afin de collecter des fonds pour le centre de soins de Buoux.
- Prospection sur les oiseaux nicheurs.
- Veilles sur la biodiversité et l'environnement.



LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX

GROUPE

OUEST ETANG DE BERRE

Responsable : Josiane DEIDERI

863, avenue de Varage

13920 ST MITRE LES REMPARTS

Tél : 04.42.44.04.69 ou jm.deideri@wanadoo.fr

BORDEREAU DE DIFFUSION DE DOCUMENTS

Date : 13/08/2009

Émetteur :

EVERE SAS
Route quai Minéralier
Lieu-Dit Caban Sud
Zone Industrielle De Fos sur Mer
13778 Fos sur Mer Cedex

Destinataires

MONSIEUR JEAN-LUC BERTOGLIO
CUMPM
MADAME JENNIFER MICHELANGELO
CUMPM
MADAME KARINE RUBERT
CABINET MERLIN

Nature du document	N° du document	Indice	DÉSIGNATION	Diffusion pour :			Diffusion à :									
				Pour information	Pour observation	Pour approbation	MPM	URBASER	S'PACE	Atelier B. MIRANDA	INGEVALOR	APAVE CT	APAVE SPS	CNIM	VALORGA	CABINET MERLIN
DG			Lettre référencée 130809 EVE CUM 029	x			x									x

Mode de diffusion : ☒ par courriel